



Hiriburu
Saint-Pierre d'Irube

SAINT-PIERRE d'IRUBE / HIRIBURU,
Le 11 décembre 2025

Le Maire de SAINT-PIERRE d'IRUBE / HIRIBURU

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du **CONSEIL MUNICIPAL**
qui aura lieu :

Le mercredi 17 décembre 2025 à 18h30 à la Mairie

ORDRE du JOUR :

- Appel des présents et contrôle des procurations.
- Désignation du (de la) Secrétaire de séance.
- Approbation du procès-verbal de la séance du 06 novembre 2025.

1- FINANCES, INTERCOMMUNALITE et PARTICIPATION CITOYENNE :

- Question n°1 : présentation d'un rapport au Conseil municipal pour la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire 2025 sur le Budget Principal de la Commune (Nomenclature ACTES 7.1.1).
- Question n°2 : présentation d'un rapport au Conseil municipal pour la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire 2026 sur le budget annexe consacré à la Médiathèque municipale (Nomenclature ACTES 7.1.1).
- Question n°3 : provision pour le Centre Communal d'Action Sociale de SAINT-PIERRE d'IRUBE/HIRIBURU au titre de l'exercice 2026 (Nomenclature ACTES 8.2).
- Question n°4 : provisions sur subventions et contributions accordées à des associations au titre de l'exercice 2026 (Nomenclature ACTES 7.5.2).
- Question n°5 : avis du Conseil municipal sur les dérogations au repos dominical des salariés des commerces de détail pour l'année 2026 (Nomenclature ACTES 8.6).
- Question n°6 : attribution à la Communauté d'Agglomération Pays Basque de fonds de concours pour le financement de la future crèche de VILLEFRANQUE (Nomenclature ACTES 7.8).
- Question n°7 : attribution à la Communauté d'Agglomération Pays Basque de fonds de concours pour le financement du futur équipement aquatique Nive-Adour (Nomenclature ACTES 7.8).
- Question n°8 : approbation d'une convention financière entre la Commune et le Tennis-Club de ST-PIERRE D'IRUBE (Nomenclature ACTES 7.10).
- Question n°9 : mise en place d'une participation employeur à la Protection Sociale Complémentaire des agents - volet Santé (Nomenclature ACTES 4.1).

COMMUNE DE SAINT-PIERRE D'IRUBE / HIRIBURU
1 Plaza Berri - 64990 SAINT-PIERRE D'IRUBE - HIRIBURU

Tél. 05 59 44 15 27 - Fax. 05 59 44 01 61
E-mail : mairie@saintpierredirube.fr - site internet : saintpierredirube.fr

- Question n°10 : révision n°3 de l'Autorisation de Programme / Crédits de Paiement pour l'opération n°206 : rénovation/extension du groupe scolaire BASTE-QUIETA (Nomenclature ACTES 7.1).

- Question n°11 : révision n°2 d'une Autorisation de Programme / Crédits de Paiement pour l'opération n°201 : création de la Médiathèque municipale de LISSAGUE/LIZAGA avec parc attenant (Nomenclature ACTES 7.1).

- Question n°12 : révision n°3 de l'Autorisation de Programme / Crédits de Paiement pour l'opération n°205 : aménagement du secteur ALMINORITZ (Nomenclature ACTES 7.1).

- Question n°13 : Décision Modificative de crédits n°2 de l'exercice 2025 (Nomenclature ACTES 7.1.2).

- Question n°14 : admission en non-valeur de créances irrécouvrables (Nomenclature ACTES 7.10).

2- SOLIDARITES :

- Question n°15 : réhabilitation de la maison située au n°32 allée IRUMENDI : projet de Bail à réhabilitation au profit de SOLIHA PAYS BASQUE pour la création de trois logements locatifs sociaux (Nomenclature ACTES 3.3).

- Question n°16 : approbation du renouvellement de la Convention Territoriale Globale (CTG) avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF64) pour la période 2026-2029 (Nomenclature ACTES 8.2).

3- TRANSITION ECOLOGIQUE :

- Question n°17 : rénovation énergétique du Groupe Scolaire BASTE-QUIETA - Signature de la convention cadre de délégation et de transfert de maîtrise d'ouvrage à Territoire d'Energie 64 (Nomenclature ACTES 3.5).

4- QUESTIONS DIVERSES :

En cas d'empêchement, je vous invite dès que possible à nous informer, soit par courriel (population@saintpierredirube.fr) soit par téléphone (05.59.44.15.27), et vous remercie de nous transmettre l'imprimé de procuration ci-joint dûment rempli afin qu'un conseiller puisse vous représenter à cette séance.

Je vous précise enfin qu'un Conseiller ne peut détenir qu'une seule procuration.

En comptant sur votre présence, veuillez croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Maire,



Alain IRIART.

P.J. : procuration,
+ note explicative sur les affaires soumises à délibération.